

MOT DU MAIRE

**NORMAND
DYOTTE**

candiac.ca



ça
va
bien
aller



24 AVRIL 2020

Chers Candiacois,

Le printemps semble finalement s'installer graduellement et je suis persuadé que nous l'attendions tous avec impatience. Je me doute bien que le soleil chaud convaincra plusieurs d'entre vous d'entamer ce qu'on surnomme communément le «grand ménage du printemps». En ce sens, j'aimerais vous assurer que la Ville de Candiac s'adapte à la situation et prend les mesures nécessaires pour vous faciliter la tâche, et ce, en dépit du contexte actuel.

Comme annoncé la semaine passée, l'écocentre a repris ses services depuis samedi. Nous comptons sur vous pour respecter les consignes en matière de santé publique. C'est en collaborant tous ensemble que nous parviendrons à maintenir ce genre de service. N'hésitez pas à vous rendre sur notre site Web sous la section [Écocentre](#) afin de consulter les horaires et les consignes. Je profite également de l'occasion pour vous assurer que la collecte de branches, prévue le lundi 4 mai, aura bel et bien lieu.

Afin de vous permettre de réaliser les travaux que vous prévoyez effectuer ce printemps, n'oubliez pas de consulter la section [Permis en ligne](#) du candiac.ca. Vous y découvrirez la gamme de permis dont la demande peut se faire en ligne. Plusieurs y ont été ajoutés récemment. Désormais, il vous est possible d'effectuer une demande en ligne pour l'installation d'une piscine ou pour la réalisation de travaux d'agrandissement par exemple. Le tout est accessible facilement, en quelques clics.

Dans le contexte, nous nous voyons forcés d'annuler la fin de semaine de la grande vente-débarras qui était prévue les 30 et 31 mai. Cette décision réfléchie vise à assurer votre sécurité qui demeure notre priorité actuellement. Nous comptons sur votre compréhension.

Finalement, avec le redoux que nous apporte Dame nature, je suis convaincu que vous voudrez profiter davantage du soleil. N'oubliez pas que les consignes en matière de santé publique et de rassemblement s'appliquent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je fais donc appel à votre civisme et à votre bon jugement afin de respecter la distanciation sociale de deux mètres en tout temps, que ce soit lors de vos balades à vélo ou de votre marche quotidienne. Ensemble, demeurons actifs, mais soyons sécuritaires.

Le maire,
Normand Dyotte